



Du contrôle continu pour le bac 2021

LES COLLÉGIENS qui s'apprêtent à entrer en 3^e à la rentrée se le tiennent pour dit : le bac qu'ils passeront en 2021 sera vraisemblablement différent de celui de 2017.

« Une concertation sera lancée dès la rentrée prochaine, pour resserrer les épreuves finales autour d'un plus petit nombre de matières et définir ce qui relève du contrôle continu », a annoncé hier le Premier ministre, Edouard Philippe, lors de son discours de politique générale.

La concertation aboutira « avant septembre 2018, pour une mise en œuvre complète de cette réforme pour le bac 2021 », a-t-il ajouté. Pendant sa campagne, Emmanuel Macron avait déjà esquissé la réforme, évoquant « quatre épreuves finales ».

Pourquoi s'attaquer à ce totem de l'école française, réputé intouchable ? Les arguments contre l'examen bicentenaire ne manquent

pas : avec plus de 90 % de réussite en filière générale, le bachot, coûteux (56 M€ pour les seuls frais de logistique), ne joue plus son rôle de porte d'entrée vers l'enseignement supérieur. Les universités sont au bord de l'asphyxie devant le nombre d'aspirants étudiants, et les filières sélectives se passent déjà du bac puisqu'elles choisissent leurs recrues en fonction de leur dossier scolaire.

LES LYCÉENS ATTACHÉS À UN EXAMEN NATIONAL

« Le bac ne sert à rien, attaque Philippe Tournier, le porte-parole du syndicat des chefs d'établissement. Il s'étend aujourd'hui, avec les oraux, de mars à juillet : concrètement, on paye les enseignants un trimestre à faire autre chose que des cours, c'est du temps qu'on vole aux élèves ! »

Mais tous les élèves ne l'entendent pas ainsi. « Seul un examen national permet l'égalité, argumente Benoît Deverly, le secrétaire général de la Fidl, l'une des principales associations lycéennes. Le contrôle continu aboutira à classer les élèves selon leurs lycées d'origine. »

En 2004, lors de la précédente tentative de réforme du bac, la fronde des lycéens avait eu raison du projet du ministre de l'Éducation nationale d'alors, François Fillon. **CH.B.**



ON PAYE LES ENSEIGNANTS UN TRIMESTRE À FAIRE AUTRE CHOSE QUE DES COURS, C'EST DU TEMPS QU'ON VOLE AUX ÉLÈVES

PHILIPPE TOURNIER, DU SYNDICAT DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT